

CRISE DU COVID-19

Le Département continue d'assurer ses missions aux côtés des Charentais-Maritimes

[#jerestechezmoi](#)

Le Département de la Charente-Maritime adapte son organisation pour continuer d'assurer ses missions essentielles à la vie de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Via son site Internet, les réseaux sociaux ou par téléphone, les services de notre collectivité mettent tout en œuvre pour accompagner et aider les Charentais-Maritimes, notamment les plus fragiles et les plus isolés, dans leurs démarches quotidiennes, contribuant ainsi à mieux traverser ensemble cette période difficile.

SOLIDARITÉS SOCIALES ... MAINTIEN DE NOS MISSIONS ESSENTIELLES

Gardes d'enfants | Assistantes Maternelles | Consultations en Protection Maternelle et Infantile (PMI) | Suivi des personnes âgées et isolées | Gestion de l'APA et du RSA | Personnes en situation de handicap | Assistantes sociales et solidarité | Suivi des familles | Suivi des demandes de subventions.

NOUVEAU – FAQ, LE DÉPARTEMENT RÉPOND AUX CHARENTAIS-MARITIMES

Une Foire aux questions est désormais proposée sur le site charente-maritime.fr afin de répondre aux questions que chacune et chacun, entreprises ou particuliers se posent. Cet espace d'information sera actualisé chaque jour afin de coller au mieux aux préoccupations et interrogations qui évoluent régulièrement.

INFOS PRATIQUES

Foire aux questions (FAQ)

⇒ Sur le site charente-maritime.fr

Réseaux sociaux

⇒ Twitter : @departement17

⇒ Facebook : @lacharente-maritime

Internet

⇒ Actualités et informations sur charente-maritime.fr

Standard général

⇒ 05 46 31 37 70 - 05 46 31 37 71 - 05 46 31 37 72 - Du lundi au vendredi : 8h/17h30

Suivi des aides sociales

Maison du Département (rue Aristide Briand à La Rochelle)

⇒ 05 17 83 43 01 - 05 17 83 43 02 - Du lundi au vendredi : 8h/17h30

Maison du Département de Saintes

⇒ 05 46 97 54 81 - 05 46 97 54 82 - Du lundi au vendredi : 8h/12h30 - 13h30/18h

Suivi des personnes en situation de handicap

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

⇒ 0 800 15 22 15 - Du lundi au jeudi : 13h30 à 17h // Le vendredi : 13h30/16h30